

COMMUNE DE PEUMERIT-QUINTIN
CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19 AVRIL 2023

Liste des délibérations examinées en séance

L'an deux mil vingt-trois, le dix-neuf Avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PEUMERIT-QUINTIN, régulièrement convoqué par la Maire en date du 12 avril 2023, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à salle polyvalente en raison des mesures sanitaires nécessaires à la lutte contre l'épidémie de Covid-19, sous présidence de Mme Marie-Hélène BERNARD, Maire.

Elu	Présent(e)	Absent(e) Excusé(e)	Absente	Représenté(e) par
Marie-Hélène BERNARD	X			
Jean LE MAGOUROU	X			
Pierrick PUSTOC'H	X			
Rachelle GAUTHO	X			
Michel CONNAN	X			
Simon BERTHELIN	X			
René LERAY	X			
Sylvain LE PROVOST		X		Erwoann BECEL
Erwoann BECEL	X			
Annie BENION	X			
Sandrine ALMIN		X		

Secrétaire de séance : René LERAY

Secrétaire de séance adjoint : Simon BERTHELIN

2023-04-01 : Approbation du Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 17 mars 2023

Madame la Maire invite l'Assemblée à prendre connaissance de la proposition de procès-verbal de la réunion du 17 mars 2023.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 10 voix « Pour »,
-VALIDE cette proposition de procès-verbal.

2023-04-02 : Enquête publique Kerdrain

Le projet d'aliénation et d'échange d'une partie de chemin rural partant de la voie communale n°4 au lieu-dit Kerdrain en PEUMERIT-QUINTIN au profit de M. et Mme LEMER et M. DANIEL et Mme LARDEAU a été soumis à enquête publique du lundi 20 février 2023 au lundi 20 mars 2023 inclus. Le registre d'enquête a été clos par Monsieur ROBERT, Commissaire enquêteur.

Il émet un avis favorable au constat de désaffectation, aux cessions projetées et à l'échange s'il est nécessaire. Cet avis est assorti de réserves relatives :

-au maintien d'une plateforme de 7 m pour le chemin, avec cône de visibilité au niveau de la VC4 et élargissement dans la courbe

-à la stipulation, dans l'acte notarié de clauses relatives aux servitudes de vue sur la propriété de M. et Mme DANIEL et aux modalités de se clore.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, avec 10 voix « Pour »,

-DONNE UN AVIS FAVORABLE à la cession d'un délaissé communal à Mr et Mme LEMER, d'un délaissé communal à Mr DANIEL et Mme LARDEAU (au tarif de 1 euro le m2), suivie éventuellement d'un échange de terrains dans le but de rectifier la chaussée pour mieux la centrer sur la plateforme du chemin.

-SOLLICITE l'intervention du bureau ROUX /JANKOWSKI de CARHAIX-PLOUGUER pour le bornage de ces terrains.

2023-04-03 : Vote des subventions

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 10 voix « Pour »,

-VALIDE le versement des subventions suivantes ;

-PRECISE que les sommes nécessaires sont prévues au budget primitif 2023.

Participations et adhésions - compte 6182					
ASSOCIATION DES MAIRES DE France	LYON	81,62 €	X		82.80€
SOUS-TOTAL PARTICIPATIONS ET ADHESIONS		81,62 €			82.80€
Forfaits scolaires - compte 657348					
ECOLE DE LANRIVAIN	LANRIVAIN	4 ENFANTS (465,52 € par enfant)			1 862,08 €
Forfaits scolaires - compte 657348					
SKOL DIWAN BOULVRIAG				1	452,30€
SOUS-TOTAL FOREFAIT SCOLAIRE					2 314,38€

ASSOCIATION organisme	COMMUNE	subventions 2022	Demande 2023	Adhérent	Proposition 2023
Subventions aux associations - compte 6574					
ADMR 22	CORLAY		X		150.00€
ADSM	POMMERET		X		50.00€
AMICALE LAIQUE	MAEL- PESTIVIEN	1 000,00 €	X		1000.00€
APAPP (base nautique)	TREMARGAT	800,00 €	x		800.00 €
ASSOCIATION LITTÉRATURE ET NATURE			X		100.00€
Association des parents d'élèves de Kerampuil			X	1	20.00€
Association Guit Ar Men	PEUMERIT- QUINTIN				80.00€
BAD CLUB ROSTREN (badminton)	ROSTRENEN	120,00 €	X	6	100.00€
BANQUE ALIMENTAIRE	SAINT-BRIEUC		X		30.00€
BRETAGNE VIVANTE	BREST	80,00 €	X		80.00€
CIDFF (droit des femmes et des familles)	SAINT-BRIEUC	20,00 €	X		20.00€
CINEMA ARGOAT LA BELLE EQUIPE	CALLAC	20,00 €	X		20.00 €
COMICE AGRICOLE	SAINT-NICOLAS- DU-PELEM	255,00 €	X		130.00€
COMITE DE JUMELAGE		- €	X		100.00€
CYCLO CLUB DU BLAVET			X	2	60.00€
DIV YEZH LARRUEN (parents d'élèves)	LANRIVAIN	200,00 €	X		200.00€
ECOLE DE MUSIQUE LE SONART	CALLAC/BOURB RIAC		X	1	20.00€
JUDO CLUB PELEMOIS	SAINT-NICOLAS- DU-PELEM	20,00 €	X	1	20.00€
L'HERMINE CALLACOISE	CALLAC		X		40.00€
LES BLES D'OR (cercle celtique)	SAINT-NICOLAS- DU-PELEM	20,00 €	X		20.00€
LES RESTAURANTS DU CŒUR	PLERIN	50,00 €	X		30.00€
OFFICE DES SPORTS	MAEL-CARHAIX	40,00 €	X		20.00€
OUTIL EN MAIN	SAINT-NICOLAS- DU-PELEM	20,00 €	X	2	40.00€
RUGBY KREIZ TREGER					20.00€
RKB	ROSTRENEN		X		100.00€
SOLIDARITE PAYSANS	SAINT-BRIEUC		X		30.00€
TAL AN DOUR	PEUMERIT- QUINTIN	170,00 €	X		170.00€
US CALLAC (football)	CALLAC	20,00 €	X		20.00€
SOUS-TOTAL SUBVENTIONS		3 165 00 €			3 470 00€

2023-04-04 : Vente de bois

Lors de la coupe de bois qui a été effectuée pour la commune à Kerdrain, il a été englobé dans le chantier 4 ou 5 arbres qui, après vérification, appartenaient à Mr Daniel et Mme Lardeau. La coupe de ce bois est évaluée à 250 euros par l'entreprise SALAUN de PLAINE-HAUTE.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 10 voix « Pour »,

-DECIDE de verser 250.00 € à Monsieur Daniel et Mme Lardeau, demeurant à Kerdrain en PEUMERIT-QUINTIN, en remboursement de la coupe de bois.

Liste affichée en mairie de PEUMERIT-QUINTIN le - 4 MAI 2023

Publiée sur le site internet de la commune de PEUMERIT-QUINTIN (www.peumerit-quintin.fr) le - 4 MAI 2023

Le secrétaire de séance
René LERAY,
Conseiller Municipal



La Maire,
Marie-Hélène BERNARD

